

1- CONTEXTE

La CMA16 s'intéresse depuis plusieurs années à la prise en compte des enjeux du développement durable. L'Ifrée l'a accompagnée dans un premier temps pour l'intégrer dans le fonctionnement des campus de métiers, dans l'offre de formation dispensée aux apprentis et auprès de plusieurs filières professionnelles.

En 2015, la CMA16 s'engage dans un nouveau projet de restructuration de ses campus et des filières de formations proposées avec l'ouverture programmée à partir de septembre 2016 de nouveaux bâtiments HQE pour les campus de Barbezieux et de Cognac.

En 2016 et 2017 l'Ifrée a accompagné la formulation du projet d'établissement comme un véritable outil de mise en mouvement des acquis et transformations souhaitées par la CMA16, en vue notamment de réduire son empreinte écologique ainsi que ses modalités d'évaluation.

2- OBJECTIFS

En 2015 :

- Préparer le nouvel élan que constitue la rentrée de septembre 2016 avec les nouveaux bâtiments.
- Poursuivre les actions déjà réalisées et permettre leur déploiement en accompagnant les changements qui seront vécus par les personnels et les apprentis durant cette période.
- Pour cela, le renforcement de la dimension environnementale des actions mises en œuvre et l'inscription des campus dans une logique de centre de ressources des métiers et de l'artisanat à destination des entreprises et des apprentis sont à privilégier.

Sur 2016 et 2017, la mission de l'Ifrée se déclinait en 4 axes de travail :

- Permettre à la CMA16 d'élaborer collectivement son projet d'établissement,
- Intégrer des actions concrètes dans le projet d'établissement de la CMA16, favorisant la prise en compte du développement durable dans les campus, en particulier dans les domaines suivants : santé, bien-être et prévention des risques, transports (co-voiturage), exemplarité des campus (ressources, participation, consommation responsable...),
- Permettre l'appropriation du projet par les personnels de la CMA16 et favoriser leurs contributions à la finalisation du projet d'établissement,
- Accompagner à la formulation d'un référentiel d'évaluation de ce projet.

3- REALISATION

L'accompagnement mené en 2015 se décompose en 6 missions :

- Mission 1 : accompagner le référent interne du projet dans le déploiement des actions pour préparer les modalités de mobilisation, d'intervention et de suivi des différentes missions.
- Mission 2 : former une dizaine de personnels à la culture du réseau professionnel.
- Mission 3 : accompagner l'équipe-projet de Barbezieux dans le déploiement de l'action mise en œuvre en 2014 vers les deux autres campus.
- Mission 4 : accompagner l'équipe-projet de Cognac dans le déploiement de l'action mise en œuvre en 2014 vers les deux autres campus.
- Mission 5 : animer deux séances de consultation auprès des usagers du campus de Cognac.

En parallèle de ces missions, l'Ifrée participe aux comités techniques et au comité de pilotage aux côtés des responsables du projet de la CMA16.

En 2016 et 2017

Appui à l'élaboration du projet d'établissement :

Conception et animation du processus participatif d'élaboration du plan d'actions du projet d'établissement :

La formalisation d'un nouveau projet d'établissement pour la CMA16 doit permettre de fixer un cadre général pour les équipes, les apprentis et leurs familles ainsi que les entreprises. Il n'existe pas de durée type pour les projets d'établissements en Chambre de Métiers et de l'Artisanat, aussi, il a été convenu de le mettre en œuvre sur une durée de 5 ans, en s'autorisant des ajustements au cours de la période.

De nombreuses modalités de mises en forme de projet d'établissement existent, le format retenu s'appuie sur une matrice en arborescence : 4 grandes priorités (des orientations générales), qui se déclineront en 15 objectifs opérationnels, qui seront eux-mêmes traduits par des fiches-actions qui associeront les personnels de la CMA fin août – début septembre 2017.

En 2016, l'Ifrée a mobilisé - à 2 reprises - un collectif de travail de 9 personnes pour leur permettre de co-élaborer le projet d'établissement de la CMA16. Le travail s'est finalisé lors d'une 3^e et dernière réunion en janvier 2017. Depuis, les élus ont validé le programme d'actions du projet d'établissement qui a été enrichi lors d'un forum d'émergence avec l'ensemble des personnels de la CMA16 (80 personnels présents).

Accompagnement du Comité technique

Le comité technique réunit le Secrétaire Général et la Directrice du Pôle formation. Des encadrants de la CMA16 précédemment impliqués dans la dynamique de développement durable peuvent être également associés. Ces réunions de comité technique ont lieu 1 à 2 fois par an. Elles permettent de valider des étapes et des modalités de travail et de contribuer à l'élaboration de la stratégie d'action et de mobilisation des personnels le cas échéant.

L'Ifrée a ainsi préparé et animé une réunion de comité technique dont l'objectif était d'explorer les modalités d'appropriation du projet d'établissement et d'élaborer son scénario de diffusion. Cette réunion a abouti au projet de co-production des personnels au cours d'un forum d'émergence juste avant la prochaine rentrée scolaire.

Appui à l'intégration d'actions concrètes dans le projet d'établissement

La CMA16 souhaitait s'appuyer sur des fiches actions pour concrétiser les objectifs opérationnels de ce projet d'établissement. L'Ifrée a préparé, animé et assuré le suivi (mise en forme des productions finales) de 2 réunions de travail à distance pour co-élaborer une matrice de fiche-action adaptée au contexte de la CMA16.

Appropriation du projet d'établissement par les personnels

L'ensemble des personnels de la CMA16 (environ 100 personnes) a participé à l'enrichissement du plan d'actions du projet d'établissement - établi par un groupe de travail restreint - lors d'un forum d'émergence qui s'est tenu sur 2 jours à l'été 2017. Ces deux jours visaient également à doter les personnels des connaissances et compétences en vue de se responsabiliser, de prendre des décisions éclairées et de traduire ces décisions en actes. Ces futures réalisations seront facilitées puisqu'elles pourront s'inscrire dans la mise en œuvre du projet d'établissement.

Aide à la formulation d'un référentiel d'évaluation du projet d'établissement

Une réunion de travail a eu lieu fin 2017 pour définir les principes généraux de l'évaluation du projet d'établissement en corrélation avec les indicateurs posés par le Conseil Régional. Une deuxième réunion de travail sera nécessaire pour calibrer les modalités de recueil des données (2018).
